



# Association Sportive et Culturelle de Gagnac sur Garonne



## Vital Energy Gym Yoga Pilates Qi Gong

Photo

### FICHE D'INSCRIPTION 2021-2022

#### RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Nom ..... Prénom .....  
Nom de jeune fille ..... Date de naissance .....  
Adresse .....  
Code postal ..... Ville .....  
Téléphone ..... E-mail .....

#### ACTIVITES ET SEANCES

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>Gymnastique</b>	<input type="checkbox"/> 9h15 – 10h15		<input type="checkbox"/> 19h45 – 20h45	<input type="checkbox"/> 19h00 – 20h00 <b>(Urban training)</b> <input type="checkbox"/> 20h15 – 21h15 <b>(Circuit training)</b>	<input type="checkbox"/> 9h15 – 10h15
<b>Pilates</b>				<input type="checkbox"/> 18h00 – 19h00 <input type="checkbox"/> 19h15 – 20h15	
<b>Gymnastique 3S</b> (Sport Santé Séniors + 60 ans)					<input type="checkbox"/> 14h00 – 15h30
<b>Marche active</b> 25 séances		<input type="checkbox"/> 10h45–12h15			
<b>Yoga</b>	<input type="checkbox"/> 17h00 – 18h30 <input type="checkbox"/> 18h30 – 20h00 <input type="checkbox"/> 20h00 – 21h30				

**Nota** : Cocher la ou les séances auxquelles vous désirez vous inscrire.

Le bureau se réserve le droit de supprimer un cours ou de limiter les inscriptions en fonction du nombre de personnes.

#### PIECES A FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

- Certificat d'aptitude pour la pratique des activités choisies **ou**  Attestation questionnaire de santé
- Pass sanitaire valable et actif
- 1 enveloppe timbrée avec votre adresse si vous n'avez pas d'adresse e-mail valide
- Photo d'identité pour les nouveaux adhérents
- Règlement : **cotisations + adhésion + licence** (pour la gym, la gym seniors, la marche active et le Pilates)

**L'inscription sera définitive à réception du dossier complet. Le nombre de place par cours est limité.**

## MONTANT DES COTISATIONS ET REGLEMENT

<b>Adhésion ASCG *</b>		<b>5,00 €</b>
<b>Licence individuelle obligatoire ** : 26,70 € (sauf pour le Yoga)</b> (22,50 € + 4,20 € part départementale, reversés en intégralité à la Fédération Départementale de Gym Volontaire) **	+	€
<b>Activité (s) choisie (s)</b>		
<input type="checkbox"/> Gym - Pilates 1 séance : <b>99 €</b> -----	+	€
<input type="checkbox"/> Gym - Pilates 2 séances : <b>129 €</b> -----	+	€
<input type="checkbox"/> Gym - Pilates 3 séances : <b>144 €</b> -----	+	€
<input type="checkbox"/> Gym - Pilates 4 ou 5 séances : <b>156 €</b> -----	+	€
<input type="checkbox"/> Gym Sénior : <b>129 €</b> -----	+	€
<input type="checkbox"/> Marche active (25 séances) : <b>84 €</b> -----	+	€
<input type="checkbox"/> Yoga : <b>144 €</b> -----	+	€
<b>Tarifs dégressifs pour la pratique de plusieurs activités</b>		
Réduction pour la pratique de 2 activités : <b>- 39 €</b>	-	€
Réduction pour la pratique de 3 activités et plus : <b>- 72 €</b>		
<b>Montant total</b>		<b>€</b>

\* Une seule adhésion est due pour les adhérents à plusieurs sections de l'ASCG => Les personnes déjà inscrites dans une autre section doivent fournir un justificatif pour bénéficier d'une réduction de 5 euros

\*\* Les licences seront dorénavant transmises par courrier électronique par la Fédération de Gym Volontaire. Pour les personnes ne disposant pas d'adresse mail, la section se chargera de transmettre la licence.

<b>Règlement trimestriel obligatoire : COVID 19</b> <b>3 chèques à l'ordre de ASCG Gym-Yoga</b> (encaissés : oct, janv, avril)	1 <sup>er</sup> chèque égal à un tiers de la cotisation + adhésion + licence	€
	2 <sup>ème</sup> chèque égal à un tiers de la cotisation	€
	3 <sup>ème</sup> chèque égal à un tiers de la cotisation	€

## DIVERS

### Règlement intérieur :

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur et me conformer aux dispositions de celui-ci.

### Droit à l'image

J'autorise la prise de vues et la publication par l'ASCG Vital Energy et l'ASCG Photo des images prises dans le cadre de cours ou de stages.

A :	Signature
Le :	